



Procès-verbal
Le mercredi, 25 octobre 2000 - n° 129

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 00.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Gautrin (Verdun) propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse dans la loi le droit des actuels et futurs retraités et celui des non-syndiqués à un mécanisme leur permettant d'être parties aux décisions portant sur l'utilisation des excédents d'actifs des régimes complémentaires de retraite.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Gautrin.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 59, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

25 octobre 2000

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1413-20001025)

Le rapport annuel de la Régie des assurances agricoles du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1414-20001025)

M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 5 octobre 2000 :

— Décision 990 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 1415-20001025)

— Décision 991 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

(Dépôt n° 1416-20001025)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, dépose :

25 octobre 2000

Copie d'une lettre, en date du 25 octobre 2000, qu'il a envoyée à M. Jean-Pierre Charbonneau, Président de l'Assemblée nationale, demandant la convocation d'une réunion de la Commission de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1417-20001025)

M. Bertrand (Portneuf) dépose :

Le rapport de mission, qu'il a effectuée à titre de délégué spécial du Président pour les relations parlementaires internationales, à la Deuxième conférence internationale de la State Legislative Leaders Foundation (SLLF)/Europe, tenue à Ljubljana (Slovénie), du 7 au 10 septembre 2000.

(Dépôt n° 1418-20001025)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Payne (Vachon) dépose :

Copie d'un rapport d'enquête, sur une requête de la ville de Brossard au ministre de l'Environnement, concernant le collecteur sanitaire Matte (phase 1) et le fossé Daigneault.

(Dépôt n° 1419-20001025)

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Gautrin (Verdun). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse dans la loi le droit des actuels et futurs retraités et celui des non-syndiqués à un mécanisme leur permettant d'être parties aux décisions portant sur l'utilisation des excédents d'actifs des régimes complémentaires de retraite.

25 octobre 2000

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 100 en annexe)

Pour: **43** Contre: **62** Abstention: **0**

Motions sans préavis

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le travail accompli par les Centraide du Québec et leurs milliers de bénévoles et qu'elle en reconnaisse le caractère essentiel auprès des citoyennes et citoyens pour favoriser, par l'entremise des organismes communautaires qu'ils financent, leur pleine participation à notre vie collective.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 139, Loi sur le notariat;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant :

25 octobre 2000

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre du Revenu concernant la gestion de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services de même que la fiscalité des sociétés, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a entendu, le 8 février 2000, le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la gestion des laboratoires de biologie médicale; le 9 février 2000, le sous-ministre de la Famille et de l'Enfance concernant les nouvelles dispositions de la politique familiale; le 24 février 2000, le secrétaire du Conseil du trésor concernant les programmes de départs volontaires; le 15 mars 2000, le président-directeur général de la Régie des rentes du Québec concernant le rapport de gestion 1998-1999; le 5 avril 2000, le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et le sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant la coordination et le financement de la recherche en santé et de la recherche sociale, et ce, en vertu de la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat restreint : cinq minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

25 octobre 2000

M. Bissonnet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 26 octobre 2000, sur une question adressée par M. Ouimet (Marquette) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant le remboursement des dettes de la Ville de Montréal par les villes de banlieue.

—————

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Kieffer (Groulx) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 225, Loi concernant l'annexion d'un territoire à celui de la Ville de Lachute, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 225 est adopté.

Adoption

M. Kieffer (Groulx) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 225, Loi concernant l'annexion d'un territoire à celui de la Ville de Lachute, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 225 est adopté.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée et sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, il est ordonné :

25 octobre 2000

QUE le débat de fin de séance entre M. Ouimet (Marquette) et Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, prévu pour la séance du jeudi 26 octobre 2000, soit reporté à la fin de la séance du mardi 31 octobre 2000 et que ce débat ne soit pas comptabilisé aux fins de l'application de l'article 312 du Règlement.

À 17 h 47, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 octobre 2000, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

25 octobre 2000

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gautrin (Verdun) débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 100)

POUR - 43

Beauchamp	Delisle	Lamoureux	Ouimet
Béchar	Després	Lamquin-Éthier	Paradis
Bélanger	Dupuis	Laporte	Pelletier
Benoit	Fournier	Leblanc	(Chapleau)
Bergman	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Poulin
Bordeleau	Gautrin	Maciocia	Sirros
Brodeur	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
Chagnon	Gobé	Marcoux	Whissell
Charest	Houda-Pepin	Marsan	Williams
(Sherbrooke)	Jérôme-Forget	Middlemiss	
Copeman	Kelley	Mulcair	
Cusano	Lafrenière	Normandeau	

CONTRE - 62

Arseneau	Boulianne	Facal	Létourneau
Barbeau	Brassard	Gagnon	Marois
Baril	Caron	Gendron	Ménard
(Berthier)	Carrier-Perreault	Geoffrion	Morin
Baril	Charest	Goupil	Paquin
(Arthabaska)	(Rimouski)	Harel	Paré
Beaudoin	Chevrette	Jolivet	Payne
Beaumier	Cliche	Julien	Pelletier
Bégin	Côté	Kieffer	(Abitibi-Est)
Bergeron	(La Peltrie)	Labbé	Rioux
Bertrand	Côté	Lachance	Robert
(Portneuf)	(Dubuc)	Landry	Rochon
Bertrand	Cousineau	Laprise	Signori
(Charlevoix)	Désilets	Legault	Simard
Blanchet	Deslières	Léger	(Richelieu)
Boisclair	Dion	Lelièvre	Trudel
Bouchard	Doyer	Lemieux	Vermette
Boucher	Duguay	Léonard	